

Indicateurs de performance- Fédération Compagnonnique Régionale de Marseille 2020/21

Le centre de formation publie les résultats concernant les actions de formation, sur l'année 2020/2021 (prenant en compte des cursus variables selon la durée de formation en 1 an ou 2 par exemple pour le CAP). Les taux suivants ont été calculés sur l'ensemble des filières dispensées au sein de la Fédération Compagnonnique Régionale de Marseille (taux global).

- Taux de réussite global aux examens CAP 96%
- Taux de réussite global aux examens BP 83%
- Taux de réussite titre pro 100%
- Taux global de réussite aux examens 93%
- Taux de poursuite d'études 11%
- Taux d'insertion professionnelle 87%
- Taux de rupture de contrat 5,96%
- Taux de rupture de la formation 5,96%

La période de référence pour le calcul des taux : le total des effectifs pris en compte, se réfère sur des contrats de formation, débutés en 2019 et ayant pour fin juillet 2021.

Le taux de réussite aux examens a été calculé, selon le nombre d'admis aux examens, par rapport au nombre d'inscrits pour la session de 2021.

Le taux de poursuite d'études a été calculé, selon le nombre de candidats ayant poursuivi une autre formation, à la Fédération des Compagnons du tour de France de Marseille

Le taux d'insertion professionnelle a été calculé, à partir du nombre de personnes en emploi, par rapport aux nombres de personnes sorties de la formation.

Le taux de rupture de contrat fait référence au nombre de rupture de contrat d'apprentissage incluant une rupture de l'action de formation. *La loi permet, à des apprentis de poursuivre la formation mais dans les cas des ruptures, ici pris en compte (à savoir 14 sur 235 en formation), il a été question majoritairement, de personnes ne souhaitant pas poursuivre leur projet de formation.*

Taux d'obtention des certifications par niveau de formation (2021)

CAP	présents	admis	Taux de réussite
Menuisier	22	21	95%
Charpente	14	13	93%
Maçon	6	6	100%
Couverture	6	6	100%
Ebéniste	8	8	100%
Total	56	54	96%



BP	présents	admis	Taux de réussite
Menuisier	6	5	83%
Maçon	1	1	100%
Charpente	3	2	67%
Total	9	7	83%

TP	présents	admis	Taux de réussite
Bâti ancien	7	7	100%

Ensemble des examens	présents	admis	Taux de réussite global
CAP/BP/TP	72	68	93%

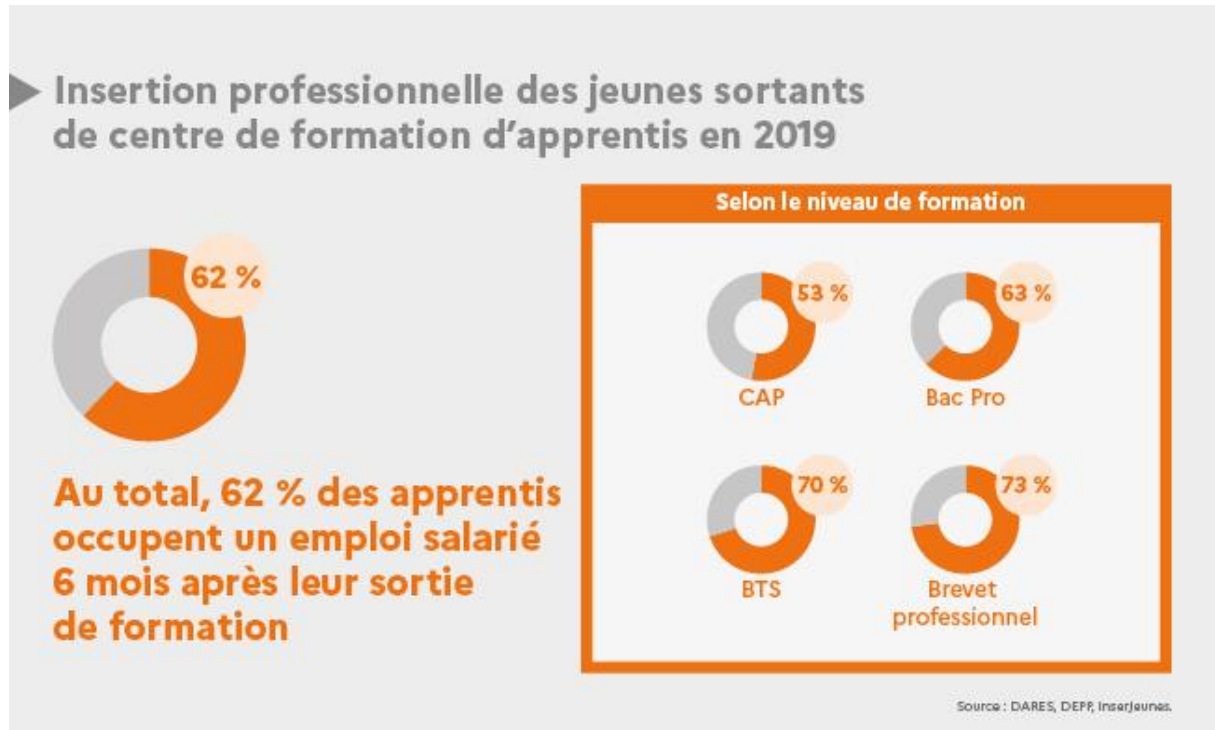
Taux d'indicateurs détaillés par formation (2020/2021)

	Rupture de contrat	Insertion professionnelle	Rupture de formation	Poursuite d'étude	Réussite aux examens
CAP Menuisier	0,4%	67%	0,4%	23%	95%
CAP Charpente	0%	100%	0%	31%	93%
CAP Maçon	0,85%	50%	0,85%	33%	100%
CAP Couverture	1,28%	100%	1,28%	0%	100%
CAP Ebéniste	0,4%	100%	0,4%	0%	100%
TP Bâti ancien	0%	100%	0%	0%	100%
BP Menuisier	0,8%	75%	0,8%	0%	83%
BP Maçon	0%	100%	0%	0%	100%
BP Charpente	0,85%	83%	0,85%	0%	67%

Analyse et comparatif des taux significatifs et valeur ajoutée :

- Les taux de réussite national au CAP sur l'année de rentrée en formation 2019 (accessible sur le site éducation. Gouv) font apparaître un taux de 84% pour les CAP.
Le taux de réussite de la Fédération Régionale Compagnonnique de Marseille pour les CAP est de 93%, ce qui est supérieur à l'indicateur national.
- Les taux d'insertion professionnelle, du point de vue national, sont au total de 62%,
Les taux d'insertion professionnelle à la Fédération compagnonnique de Marseille sont supérieurs avec un taux de **87%**. Cela s'explique par des périodes en entreprise, lors de la formation, qui apportent une expérience recherchée, par les employeurs.

L'insertion professionnelle est un atout précieux de la formation et qui correspond à une collaboration précieuse avec les entreprises partenaires qui forment et par la suite recrutent les apprentis en formation.



Insertion professionnelle des jeunes sortants de centre de formations d'apprentis en 2019

Au total, 62 % des apprentis occupent un emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Selon le niveau de formation :

- 53 % CAP
- 63 % Bac Pro
- 70 % BTS
- 73 % Brevet professionnel

Source : DARES, DEPP, Inserjeunes

Le Taux de rupture de contrat à la Fédération compagnonnique de Marseille, qui correspond à moins de 6%, sur la période de référence, révèle que l'étude de projet de formation, en amont reste dans l'ensemble, très satisfaisante.

Les motifs de la rupture du contrat ont été de reprendre une activité professionnelle déjà exercée ou une proposition de contrat d'embauche, dans un autre secteur d'activité, précédemment occupé.